



CANDIDATURE

PARMENTIER Marie-Laure - Titulaire

GONZALEZ Bruno - Suppléant(e)

CSS4 - Neurosciences

Collège A1 - Directeurs de recherche de l'Inserm / Directeurs de recherche d'un EPST autre que l'Inserm affectés dans une structure de l'Inserm

Élection aux commissions scientifiques spécialisées (CSS)

Choix de la CSS	CSS4
Intitulé de la CSS	Neurosciences

Collège

Choix du collège	A1
Description du collège	Directeurs de recherche de l'Inserm / Directeurs de recherche d'un EPST autre que l'Inserm affectés dans une structure de l'Inserm

Candidat.e - Informations

Civilité	Madame
Nom usuel	PARMENTIER
Prénom	Marie-Laure
Grade	DR2
Appartenance / Organisme employeur	INSERM
Affectation / Numéro de la structure	U1191
Affectation / Intitulé de la structure	Institut de Génomique Fonctionnelle
Nom du directeur de l'unité	MARIN
Prénom du directeur de l'unité	Philippe
Vague d'évaluation [Structure d'accueil]	A
Statut	Titulaire
Nom - Candidat.e associé.e	GONZALEZ
Prénom - Candidat.e associé.e	Bruno
Vague d'évaluation - Candidat.e associé.e	B

Cursus - Expérience professionnelle - Publications sur l'ensemble de la carrière - Valorisation

Diplômes et expériences professionnelles principales

Parcours professionnel et universitaire

- 2011- **Directrice de Recherche** INSERM - CSS Neurosciences
- 2010- **HDR**, Univ. Montpellier
- 2001- **Chargée de Recherche** INSERM - CSS Neurosciences
- 1997-00 **Post-doctorat** Dr C. O'Kane, Dept of Genetics, *University of Cambridge*, U.K.
- 1997- **Doctorat** Biologie-Santé, Spécialité Neurosciences, Univ. Montpellier
- 1992- **Agrégation** de Sciences Naturelles
- 1989-1993- Elève à l'**ENS Paris**, Ulm : Magistère de Biologie-Biochimie, Licence et maîtrise de Biologie cellulaire et Physiologie (UPMC).

Instances et autres activités

- Membre élue du comité Directeur du département Biologie-Santé de l'Université Montpellier II (2010-2014)
- Enseignement module M1 Neurobiologie du développement (2012-) Univ. Montpellier
- Membre de la Commission Scientifique d'Expertise de l'Univ. Montpellier (section CNU 69)(2012-2018)
- Co-fondatrice du Club Alzheimer de Montpellier (2016-): congrès scientifique en lien avec le CoEN, actions grand public
- Membre élue du Conseil scientifique INSB (2019-)
- Membre de Labos1p5 (2020-)

Positions et directions antérieures

- 2011- Responsable équipe « Neurobiologie normale et pathologique chez la Drosophile » puis, depuis 2021 « Protéines associées aux microtubules et organites dans les tauopathies » à l'Institut de Génomique Fonctionnelle (U1191, Montpellier)
- 2001/2010- Chargée de Recherche INSERM– affectation CCIPE, U661
- 1997-1999- Wellcome Trust Fellow, United Kingdom
- 1996-1997- ATER, Univ. Montpellier II

Domaines disciplinaires et méthodologiques

Mes domaines disciplinaires et méthodologiques ont évolué au cours de ma carrière qui a débuté par l'étude de récepteurs couplés aux protéines G (pharmacologie, modélisation de site de liaison, encore à ce jour pour DmXR/Mtt en collaboration avec F. Acher Univ. Paris Descartes) et leurs fonctions (génétique, électrophysiologie de la jonction neuromusculaire). J'ai ensuite étudié les facteurs impliqués dans le développement du système nerveux (cellules souches, différenciation et fonction de la jonction neuromusculaire), en utilisant les outils de crible génétique chez la drosophile associés à des techniques de biologie cellulaire et d'imagerie (microscopie super-résolution, cf Lepicard et al. J Neurosci 2014). Ces cribles ont mis en évidence l'importance des régulations du cytosquelette microtubulaire (Franco et al, J. Neurosci 2004) et j'étudie maintenant principalement les facteurs régulant la toxicité et la sécrétion de Tau (maladie d'Alzheimer et autres tauopathies).

Institut thématique	Neurosciences, sciences cognitives, neurologie, psychiatrie
Mots-clés	Tau, microtubules, maladies neurodégénératives, jonction neuromusculaire, génétique, drosophile,

Réalisations principales - 5 maximum

Orcid : 0000-0001-6133-3413

1. Etude pharmacologique et fonctionnelle des récepteurs métabotropiques du glutamate (TiPs 2002) et des homologues de Drosophile : DmGluRA (J. Neurosci. 1996, Neuropharmacol 2000) qui contrôle l'activité synaptique de la jonction neuromusculaire (J. Neurosci 2004, doi : 10.1523/JNEUROSCI.2724-04.2004) et DmXR/Mtt non activé par le glutamate (JBC 2004), mais par une substance externe toxique, la L-canavanine (Plos Biol 2009, **brevet WO2007132090**) et, en endogène, la L-arginine, un potentiel nouveau neurotransmetteur (in prep).
2. Découverte du rôle de Pins/Raps et des protéines G dans la division asymétrique des cellules souches neurales (J. Neurosci 2000, doi : 10.1523/JNEUROSCI.20-14-j0003.2000. et Cell 2001, doi: 10.1016/s0092-8674(01)00444-5).
3. Découverte du rôle protecteur du peptide p42 par rapport à la toxicité de la Huntingtine humaine mutée (HMG 2008, doi : 10.1093/hmg/ddn255, Acta Neuropathol Comm 2014, **brevet WO2012140376**) in cellulo, in vivo (modèles Dros et Souris).
4. Découverte du rôle physiologique (libération du glutamate) de MAP1/Futsch en presynapse (J. Neurosci, 2014, doi : 10.1523/JNEUROSCI.4282-13.201)
5. Démonstration de l'importance de la phosphorylation de Tau pour DIMINUER la toxicité d'un excès de Tau humain sur le transport axonal (HMG 2011,doi : 10.1093/hmg/ddr290 et IJMS 2018), sur la division des cellules souches neurales (DMM 2016, doi : 10.1242/dmm.022558 et in prep).

Chère collègue, cher collègue

Je suis candidate à la **CSS 4** en qualité de candidate titulaire, en binôme avec Bruno Gonzalez (suppléant) car je souhaite m'investir dans une des instances d'évaluation les plus importantes de notre Institut de recherche en défendant les principes d'une évaluation par les pairs, démocratique, transparente, collégiale, juste et contradictoire. Avec Bruno, nous couvrons des champs complémentaires des Neurosciences et les abordons par des approches en partie différentes. Cette complémentarité doit nous permettre d'avoir une large visibilité de l'activité des collègues que nous souhaitons représenter. Mon domaine d'expertise porte sur les neurosciences moléculaires (ex : récepteurs métabotropiques du glutamate et leur pharmacologie) et cellulaires (ex : division asymétrique des cellules souches neurales, électrophysiologie, impact de Tau sur le transport axonal, la division cellulaire...) avec une spécialisation actuelle sur les maladies neurodégénératives et plus particulièrement les mécanismes de toxicité et de sécrétion de la protéine Tau. Je m'engage à promouvoir une recherche intègre et responsable, au bénéfice du bien commun.

Pour l'évaluation des structures

Les CSS ont pour mission d'évaluer la politique scientifique des laboratoires i) en participant à des comités d'expert·e·s organisés par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), ii) en évaluant elles-mêmes la pertinence des rapports émis par ces comités.

Je veillerai à ce que l'**évaluation** soit de **qualité, collégiale**, contradictoire et nationale, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà des disciplines et des thématiques de recherche.

Je veillerai à ce que, lors de l'examen des laboratoires, soient dûment évaluées les conditions de travail de **tous les personnels** des laboratoires quel que soit leur statut, ainsi que leur contribution à l'avancée des connaissances et des techniques. Je veillerai à la participation des ingénieur·e·s et technicien·ne·s du collège C aux comités d'évaluation des unités et à la prise en compte des conditions de travail de tous, titulaires ou contractuels, dans l'évaluation des laboratoires.

Pour l'évaluation des chercheurs et des chercheuses

Je défends le concept d'une **évaluation « conseil »** de l'activité des chercheuses et des chercheurs par une écoute et des propositions bienveillantes et je m'oppose à toute dérive vers une évaluation « sanction ».

J'aurai à cœur de prévenir tout dérapage vers la facilité d'une évaluation fondée sur la seule bibliométrie et ferai prévaloir en toute circonstance que l'activité d'une chercheuse ou d'un chercheur est multiple et que toutes ses contributions doivent être prises en compte. Je rappellerai que **ce qui compte, ce n'est pas le nombre de publications mais leur qualité**, qui ne peut être évaluée qu'en analysant leur contenu et leur portée.

Je veillerai à bien prendre en compte les conditions de travail individuelles et collectives (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de

Enfin je m'engage

- A **travailler** de façon équitable **avec mon binôme** au cours de toute la mandature
- A **rendre compte** à la communauté de mes activités au sein de la CSS, en particulier je serai disponible pour expliciter les avis de la CSS sur l'activité des chercheuses et des chercheurs
- A agir pour la **défense de la recherche publique** et de l'Inserm

Parce que je m'engage, ma candidature est soutenue par le SNCS-FSU

<https://sncs.fr/>

l'environnement scientifique, social, relationnel et administratif que subissent les collègues dans l'exercice de leur métier.

En cas de difficultés professionnelles, je veillerai à ce que tous les moyens de prévention, d'investigation (communication des dossiers, commission d'enquête) et de discussions directes avec les intéressé·e·s soient utilisés. Je veillerai à ce qu'un **soutien collégial** soit apporté **pour aider** à résoudre ces difficultés.

Pour les promotions CRHC

Je considère que tous les chercheurs et toutes les chercheuses devraient au cours de leur carrière être promu·e·s soit DR soit CRHC. Aujourd'hui, beaucoup de CRCN sont bloqué·e·s depuis plus de 10 ans au dernier échelon. Aussi je veillerai à ce que ces CRCN soient promus en priorité.

Pour toutes les promotions, j'encouragerai ma CSS à demander que le nombre de postes ouverts permette la promotion de toutes les personnes qui y aspirent légitimement en raison de leur travail.

Pour les concours CR et DR

J'exigerai des conditions d'examen des dossiers qui garantissent l'**équité de traitement** des candidat·e·s en tenant compte de la spécificité des parcours et des thématiques de recherche. Je défendrai les concours devant les CSS comme seules procédures permettant le recrutement des agents à l'exclusion de procédures échappant à la collégialité et à la transparence.

Dans tous les cas (promotions, concours) je veillerai à détecter autant que possible tout biais, personnel ou collectif, pouvant altérer la qualité de l'évaluation des candidat·e·s. Déjà sensibilisé **aux questions de parité** et plus généralement d'égalité des chances, je veillerai à promouvoir ces valeurs, afin de réduire les inégalités persistantes observées dans les recrutements et les promotions des chercheuses et des chercheurs.

